anad'a
CHECK AGAINST DELIVERY VERIFIER AU PRONONCE

STATEMENT ON BEHALF OF CANADA, AUSTRALIA

Mr. Chairman,

I have the honour to speak today on behalf of Australia and New Zealand as well as my own country, Canada.

CANZ countries are strong supporters of the rule of law at the national and international levels and recognize that it is essential for the realization of sustained economic growth, sustainable development, eradication of poverty and protection of all human rights and fundamental freedoms. We therefore welcome the adoption of the 2030 Sustainable Goals during the UN Sustainable Development Summit which include as one of the aims, the "promotion of the rule of law at the national and international levels and ensuring equal access to justice for all". The ambitious agenda of the 2030 Sustainable Goals will serve as the launch pad for action by the international community and by national governments to promote shared prosperity and well-being for the next 15 years.

Mr. Chairman,

CANZ countries recognize that the concept of rule of law includes equality before the law, accountability to the law, fairness in the application of the law, legal certainty, avoidance of arbitrariness and procedural and legal transparency. As such, treaties have an important role to play in clarifying and providing structure to relationships between states, thereby leading to a more predictable and fairer global order and social and economic advancement. The inclusive process of effective multilateral treaty-making is itself an illustration of the equality between States, no matter their size, which forms the foundations of the international rule of law.

Mr. Chairman,

The promotion and strengthening of rule of law is inextricably tied to the maintenance of international peace and security and the ending of impunity for genocide, war crimes and crimes against humanity. CANZ countries have long advocated for accountability for the most serious international crimes

We have been strong and active supporters of international criminal justice mechanisms, which, in seeking to hold to account those responsible for some of the gravest

support the rule of law, ensuring access to justice for all and strengthening the safety and security of communities.

New Zealand's support for promotion of the rule of law makes its mark in the form of assistance and capacity-building initiatives with its neighbours. New Zealand's programmes support partners' efforts to ensure access to justice that is appropriately designed for national and local circumstances, strengthen judicial independence, and ensure effective participation in democratic processes. New Zealand provides sitting judicial officers to its Pacific neighbours when required; and sent observers to May's elections in the Papua New Guinea Autonomous Region of Bougainville this year as part of a wider programme of support with electoral observers in the Pacific and beyond.

Thank you.

3

Monsieur le president,

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zelande ainsi que de mon propre pays, le Canada.

Les pays du groupe CANZ sont d'ardents defenseurs de l'etat de droit sur les scenes nationale et internationale et ils reconnaissent qu'elle est essentielle a une croissance economique soutenue, au developpement durable, a !'elimination de la pauvrete et a la protection des droits de la personne et des libertes fondamentales. Par consequent, nous sommes ravis de !'adoption des objectifs de developpement durable pour 2030 lors du Sommet des Nations Unies sur le developpement durable. Ces objectifs visent notamment « a promouvoir l'etat de droit aux niveaux national et international et a donner a tous acces a la justice dans des conditions d'egalite. » L'ambitieux programme des objectifs de developpement durable pour 2030 servira de catalyseur de la prise de mesures, par la communaute internationale et les gouvernements nationaux, visant a promouvoir le partage de la prosperite et du bien-etre durant les 15 prochaines annees.

Monsieur le president,

Les pays du groupe CANZ

mecanismes peuvent contribuer a faire la lumiere sur des violations des droits de la personne et du droit humanitaire passees et a garantir leur non-repetition. Les mesures efficaces de justice transitionnelle peuvent egalement venir s'ajouter aux procedures de justice penale sur les scenes nationale et internationale. Pour que les mecanismes de justice transitionnelle soient efficaces, ii importe d'adopter une demarche inclusive et souple qui tient compte des dimensions politique et culturelle et de l'egalite entre les sexes, et de s'engager a ce que cette demarche demeure une demarche nationale.

Monsieur le president,

Les pays du groupe GANZ souhaitent reconnaitre le precieux travail accompli dans le systeme des Nations Unies en vue de promouvoir et de faire progresser l'etat de droit, y compris le travail de la Commission du droit international qui codifie et elabore progressivement le droit international, le travail de la Gour internationale de justice qui est l'organe judiciaire principal des Nations Unies en ce qui a trait au reglement pacifique des differends internationaux, ainsi que le travail des tribunaux penaux internationaux.

Le Groupe de coordination et de conseil sur l'etat de droit et le Groupe de l'etat de droit ont egalement ete de precieux allies pour assurer une meilleure coherence des politiques et des programmes relatifs a l'etat de droit et coordonner l'echange de renseignements sur diverses activites liees a l'etat de droit dans le systeme des Nations Unies.

A l'exterieur du systeme des Nations unies, les pays du groupe GANZ sont des Etats parties et d'ardents defenseurs du travail de la Gour penale internationale qui tient les auteurs des crimes internationaux les plus graves - les genocides, les crimes de guerre et les crimes centre l'humanite - responsables de leurs actes.

Monsieur le president,

Les institutions dont nous avons discute aujourd'hui ont toutes leur role a jouer. II incombe toutefois d'abord aux Etats d'ameliorer l'etat de droit, et ii nous incombe de faire du respect en tout temps de l'etat de droit une consideration primordiale dans nos activites nationales et internationales.

Pour le Canada, la promotion de l'etat de droit et l'appui a ce dernier est une priorite a l'echelle internationale, au meme titre que la democratie et les droits de la personne. Nous appuyons le renforcement des capacites nationales liees a l'etat de droit dans les regions fragiles et touches par un conflit, comme !'Ukraine, Ha"iti, la Colombie, la Republique democratique du Congo, la Cisjordanie et !'Afghanistan. Le Canada appuie les mesures prises pour renforcer les lois antiterroristes au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud-Est et pour lutter centre la criminalite organisee transnationale dans les Ameriques par l'entremise du Programme visant a renforcer les capacites de lutte centre la criminalite. Le Canada contribue egalement a renforcer l'etat de droit grace a ses initiatives de developpement international. En ce qui a trait aux institutions, le

2

Canada met !'accent sur !'amelioration des normes et des politiques institutionnelles mondiales en vue de creer un contexte propice a l'etat de droit et ii soutient des initiatives internationales visant a renforcer la capacite de faire repondre de leurs actes les auteurs de violations des droits de la personne.

La promotion d'une gouvernance efficace, y compris de l'acces a la justice, est une priorite du programme d'aide australien. L'Australie travaille de concert avec des gouvernements partenaires afin de soutenir les efforts de ceux-ci visant a renforcer leurs lois et leur systeme judiciaire, en mettant l'accent sur une amelioration de l'efficacite et de la reddition de comptes. L'Australie collabore avec les forces policieres, les tribunaux, les systemes correctionnels, les organismes d'aide juridique, les ministeres de la Justice et les fournisseurs de justice non officielle dans sa region pour soutenir l'etat de droit, assurer l'acces a la justice pour tous et rendre les collectivites plus securitaires.

La Nouvelle-Zelande appuie la promotion de l'etat de droit au moyen d'initiatives d'aide et de renforcement des capacites qu'elle mene avec ses voisins. Les programmes neo-zelandais soutiennent les efforts des partenaires visant a assurer un acces a la justice adapte aux circonstances nationales et locales, a renforcer l'independance judiciaire et a assurer une participation efficace aux processus democratiques. La Nouvelle-Zelande deploie, au besoin, des fonctionnaires judiciaires aupres de ses voisins de la region du Pacifique. Elle a egalement depeche cette annee des observateurs lors des elections de mai dans la region autonome de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinee, dans le cadre